

KASTEELPLEIN STREET JOURNAL

Bulletin trimestriel de Dierickx Leys Private Bank
Sixième année, n° 2 - avril 2020



City Pirates : Des projets sociaux dont la vision va au-delà du rendement

Michel Pradolini (59) est CEO d'IFS (International Food Services), une entreprise de catering maritime qui propose des solutions globales pour la cuisine en mer. Il est formateur expérimenté de coqs de marine, directeur d'IFS Singapore & Philippines et administrateur/actionnaire de plusieurs autres sociétés. Mais il est également président du club de foot City Pirates.

Certes, City Pirates est une équipe de foot, mais il s'agit bien plus que de frapper un ballon. Il s'agit d'une communauté, au sein de laquelle des jeunes des quartiers défavorisés d'Anvers s'épaulent mutuellement et sortent de la rue. Une famille qui s'est surnommée les pirates et offre des opportunités aux jeunes.

Jusqu'à présent, Michel Pradolini a fondé 5 équipes de City Pirates dans différents quartiers à problèmes d'Anvers. « Mais il s'agit d'un club de jeunes, pour les jeunes. Il ne m'appartient pas. » Nous lui avons posé quelques questions sur le projet et sur sa vision.

Kasteelplein Street Journal est une publication de Dierickx Leys Private Bank
Kasteelpleinstraat 44-46,
2000 Anvers

Éditeur responsable : Werner Wuyts

Rédacteurs : Willem De Meulenaer,
Ethel Puncher et Werner Wuyts

Mise en page et impression : JEdesign.be

Rester les bras croisés ou passer à l'action ?

Quand, il y a quelques années, Michel Pradolini entraînait une bande de jeunes de la rue, une idée a fait son chemin. Dans l'équipe, on trouve des jeunes des quartiers défavorisés de 8 nationalités différentes. Des quartiers qui s'appauvrissent, dans une société où la grogne gronde. « Est-ce que c'est ce monde-là que nous voulons pour nos enfants et pour nous-mêmes ? », s'interroge Michel.

« Lorsque vous en êtes là, il y a deux façons de réagir : se plaindre ou relever ses manches et essayer de changer les choses. » C'est à ce moment que l'idée du projet City Pirates a jailli.

Une équipe de foot de jeunes du quartier, pour les jeunes du quartier. Une équipe qui incarne non seulement le football mais aussi, par exemple, l'aide aux devoirs. Dans une récente consultation des joueurs, Michel a encore constaté l'enthousiasme pour le projet dans sa globalité : « Nous sommes ébahis de l'impact social de notre équipe. L'aspect social apparaît en tête des résultats. Quand on demande aux joueurs s'ils se considèrent membres à part entière des City Pirates, 80 % se disent pirates. C'est énorme. Cela montre que ce n'est pas le foot qui est le plus important, mais l'aspect social. »

Pour Michel, il s'agit de créer des opportunités pour les jeunes : « Cela vient de mes propres racines. Moi-même, je n'ai pas fait d'études et j'étais un bon à rien. Que se serait-il passé si mon entourage ne m'avait pas apporté son aide et donné ma chance ? Je ne serais jamais arrivé où je suis. Cela contribue à 100 pourcent à mon authenticité. »

La recette du succès ?

Beaucoup d'initiatives socialement engagées souffrent d'un manque de moyens, de volontaires... Pourquoi City Pirates est-il un projet durable ?

« Grâce à l'authenticité et aux nombreuses histoires positives des joueurs de l'équipe. Elles servent d'exemple aux autres jeunes : une vision d'avenir pleine d'espoir », explique Michel.

Une équipe de foot ne survit pas sans subventions et sans l'aide du capital privé. « Nous avons besoin des subventions pour rendre le projet viable. Lorsque vous lancez un projet au cœur de la société, le soutien des pouvoirs publics se justifie. Un projet durable exige une collaboration avec la ville. Elle y trouve également un intérêt. Dans certains quartiers, une baisse drastique de la délinquance juvénile a été constatée après l'arrivée d'une équipe de City Pirates. »

« Mais il ne faut pas sous-estimer l'apport des sponsors privés. » La recherche de ses sponsors a représenté un défi pour Michel : « Il faut se battre pour convaincre les gens. Mais je perçois leur bonne volonté : leur ville, et la pauvreté qu'elle connaît, les concernent. Vous devez toutefois convaincre les investisseurs du bon usage de leur soutien financier. Notre répartition se présente comme suit : 80 % des moyens sont consacrés à l'accompagnement et à tout ce qui concerne l'accueil des jeunes. 20 % vont au développement du football amateur. »

Dans notre choix de sponsors, nous n'acceptons pas tout le monde, explique Michel : « Ils doivent rayonner d'authenticité et il faut certaines affinités. Rien de purement commercial. Je comprends qu'un retour sur investissement soit attendu. Mais vous ne pouvez pas utiliser la pauvreté des autres pour engranger des résultats financiers. C'est incompatible. »

Vision au-delà du rendement : le slogan de Dierickx Leys. Vous reconnaissez ?

« Vision et patience au-delà du rendement », estime Michel, client de Dierickx Leys depuis 5 ans.

« Ce ne sont pas des paroles en l'air, ils réfléchissent vraiment avec vous, en tant qu'individu. J'ai immédiatement senti un intérêt pour moi. Cette authenticité que je recherche toujours et qui explique le succès des City Pirates. »



L'arrivée de la 5G du point de vue de l'investissement



Willem De Meulenaer

La Corée du Sud, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis déploient actuellement leur réseau 5G. La 5G représente la 5e génération des réseaux mobiles, successeur du réseau 4G actuel. La 5G sera 10 à 100 fois plus rapide que la 4G, une vitesse comparable à celle des réseaux fixes existants. Elle ouvre donc un monde de nouvelles possibilités. Nous pensons aux véhicules autonomes, à la gestion d'usines ou d'installations très automatisées, aux applications médicales comme le suivi de patients ou la réalisation d'opérations à distance, à l'augmentation de la rapidité des paiements automatiques, aux jeux en ligne mobiles et aux applications complexes de l'Internet des objets (IoT).

Les nouveaux réseaux seront déployés en priorité dans les villes et les territoires à forte densité de population. La 5G nécessite en effet des antennes plus puissantes, dont la portée est plus réduite. La couverture régionale complète n'est donc pas pour demain. Certains s'inquiètent des risques du fort rayonnement des ondes pour la santé. À l'heure actuelle, aucune étude ne prouve l'existence de ce risque, mais il n'y a pas non plus de preuve convaincante que le risque n'existe pas. Le cadre légal représente un autre problème. Des dispositions strictes, comme à Bruxelles, peuvent entraver le développement de la 5G.

Réseau de base

Pour que la 5G soit opérationnelle, il faut avant tout bâtir un réseau de base. Au niveau mondial, trois grandes entreprises sont en mesure de livrer l'infrastructure de base : Ericsson, Nokia et Huawei. Le suédois Ericsson fournit l'équipement du réseau notamment aux États-Unis, en Chine et au Japon. L'entreprise investit des sommes importantes en recherche et développement (R&D) pour ne pas manquer les derniers développements technologiques. Point négatif : les résultats de 2019 ont été plombés par le règlement d'un milliard de dollars accepté par Ericsson aux États-Unis après un scandale de

corruption concernant des contrats en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient. Mais l'avenir s'annonce meilleur. Comme Ericsson, le chinois Huawei investit beaucoup en R&D. Mais l'entreprise n'est pas acceptée hors de Chine par crainte d'espionnage chinois. La forte concurrence entre Ericsson et Huawei pèse sur Nokia qui a dû consentir un mouvement de rattrapage en matière de R&D. Les investissements importants ont forcé Nokia à un avertissement sur bénéfice et à la réduction de son dividende.

Réseau élargi

Le réseau de base n'est que l'épine dorsale du réseau élargi dont nous avons besoin pour profiter pleinement de la 5G. Cisco fournit l'équipement et les logiciels réseau nécessaires à la phase suivante, quand le trafic de données augmentera dans les centres de données et que les réseaux existants deviendront plus performants. Les principales offres de centres de données proviennent, notamment, d'Amazon, Google et Microsoft. Pour interconnecter les réseaux, des kilomètres de câbles à fibre optique doivent être installés. C'est Corning, le plus grand producteur de câbles à fibre optique, qui en profitera. Corning livre également le verre résistant, anti-rayures et anti-réfléchissant destiné, notamment, aux écrans des smartphones et des systèmes GPS.

Telecom

Les opérateurs de télécommunications proposent la 5G à leurs clients, avec prudence, car les lourds investissements dans la 4G sont moins rentables que prévu. Une fois encore, la facture des investissements risque de dérapier, sans espoir de croissance de la base de clientèle ou d'augmentation des marges. Pour profiter du potentiel de la 5G, ce secteur semble le moins pertinent.



Secteur des semi-conducteurs

Dans le secteur des semi-conducteurs, de nombreuses entreprises profitent de l'arrivée de la 5G.

Qualcomm, notamment, détient un large portefeuille de licences qui lui permet de percevoir des royalties sur chaque smartphone vendu aux quatre coins du monde. Cette position de force de Qualcomm suscite des frictions avec les clients, mais aussi avec les pouvoirs publics. Le recul des ventes de smartphones a mis une pression supplémentaire sur les résultats. Mais comme tellement de licences concernent la 5G, les résultats des prochaines années devraient s'améliorer.

Taiwan Semiconductor possède un appareil de production très avancé et gigantesque pour la production de puces pour les autres acteurs, comme Apple, NVIDIA, AMD, Xilinx et Huawei. L'entreprise ne développe pas ses propres puces mais les produit en fonction des spécifications du client. Quel que soit le gagnant de la course de la 5G, Taiwan Semiconductor prendra, comme fournisseur, sa part du gâteau.

Micron produit des puces mémoire. Un marché très cyclique. Ces derniers trimestres, surproduction et surcapacité ont soumis le marché à une forte pression. L'entreprise a, dès lors, assaini sa structure de coûts et est désormais armée pour les prochaines années. Mais l'évolution de la 5G va doper la demande de puces mémoire. La nouvelle génération de smartphones nécessite au moins deux fois plus de mémoire. Mais d'autres applications, comme

l'intelligence artificielle, les applications IoT et les véhicules autonomes, exigent également une grande capacité de mémoire. Il y a donc de fortes chances que ce segment de marché ait dépassé son plancher.

Skyworks Solutions produit des puces analogiques. Ces puces sont nécessaires pour connecter les appareils mobiles aux réseaux sans fil. Trois-quarts du chiffre d'affaires concernent des composants de smartphones. En outre, l'entreprise produit des puces pour les enceintes et barres de son intelligentes, les équipements mobiles, la sécurité et les casques de réalité virtuelle (VR), notamment. Apple est le principal client, parmi lesquels on compte également Samsung et Huawei. Les fonctionnalités des smartphones augmentent régulièrement et ces derniers contiennent de plus en plus de puces. En 2019, la direction estimait que les composants Skyworks Solution d'un smartphone ordinaire équivalaient à un montant de 18 dollars et que l'arrivée de la 5G ferait passer cette part à 25 dollars. Au cours des derniers trimestres, les résultats de Skyworks Solutions ont été mis sous pression en raison de l'interdiction de livrer à Huawei, mais les résultats devraient se reprendre à l'arrivée de la 5G.

Pour terminer, mentionnons ASML et Nvidia parmi les semi-conducteurs. Depuis plusieurs trimestres, la direction de ces entreprises signale qu'elles profitent de l'arrivée de la 5G. ASML développe et produit des machines destinées à l'industrie des semi-conducteurs dont la demande augmente grâce à la 5G. Nvidia produit les puissantes puces

nécessaires à un large éventail d'applications, qui sont donc très recherchées, non seulement par les producteurs de cartes graphiques mais également, par exemple, par les « miniers » de bitcoins et par les producteurs de smartphones et tablettes.

Smartphones

Comme la plupart des gens détiennent déjà un smartphone, la croissance attendue du marché des smartphones est assez modeste. Mais – en tout cas, pour un certain temps – l'arrivée de la 5G va changer la donne. Dès que le réseau élargi de la 5G sera lancé, de nombreux consommateurs feront l'acquisition d'un nouveau smartphone. En effet, les smartphones actuels ne sont pas compatibles avec la 5G. Une aubaine pour Apple et Samsung.

Apple n'est peut-être pas le plus rapide à mettre en œuvre de nouvelles technologies, mais c'est l'entreprise qui donne le ton. L'arrivée de la 5G dopera sérieusement les ventes d'iPhones.

Un raisonnement qui vaut également pour Samsung. En tant que producteur de puces mémoire, Samsung sera également gagnant lorsque la demande pour ce type de puces décollera.

Autres applications

À l'avenir, de plus en plus d'appareils seront pilotés par Internet (IoT ou Internet des objets). Le chauffage central ou l'alarme de votre maison peuvent être pilotés à distance. Il est également possible de faire communiquer entre eux des appareils ou systèmes ou de piloter des usines ou lignes de production. Econocom est notamment actif dans ce segment de marché. Maintenant que la chirurgie robotique gagne en importance et que la possibilité d'opérer à distance n'appartient plus au domaine de l'imagination, de nouvelles opportunités apparaissent. Pensons, par exemple, à Intuitive Surgical. La 5G peut également donner un coup de pouce au cloudgaming. Dans le cloudgaming, plus besoin de posséder un PC ou une console coûteux, parce que la puissance de calcul réside auprès du fournisseur de service, comme Google ou Microsoft. Un PC de base, une tablette, voire un smartphone, suffisent pour les jeux les plus complexes. Enfin, la 5G va apporter de nouvelles possibilités d'accélérer les paiements électroniques, ce qui fait le jeu de Visa et MasterCard.

Conclusion

La 5G ne fera pas que des gagnants. Le secteur des télécommunications doit consentir d'importants investissements sans garantie d'augmentation des revenus.

Les entreprises qui pourront profiter de la 5G sont nombreuses. Il s'agit, en premier lieu, d'Apple, Samsung, ASML et Nvidia. Mais Taiwan Semiconductor, Microsoft et Google tireront également profit de l'arrivée de la 5G, comme Cisco. Heureusement, beaucoup de ces noms sont déjà bien représentés dans la plupart de nos portefeuilles. Les investisseurs manifestant un intérêt supérieur à la moyenne pour ce thème pourront, s'ils le souhaitent, ajouter quelques noms à leur portefeuille.



ASML



NVIDIA®



Microsoft



La longue queue de la pandémie COVID-19



Werner Wuyts

2020 restera longtemps dans la mémoire collective. L'année a commencé avec des patients gravement malades dans une ville de Chine dont la plupart d'entre nous n'avait jamais entendu parler. La mortalité du virus a obligé les pouvoirs publics chinois à prendre des mesures draconiennes. Le lockdown complet d'une province entière comptant plus de 40 millions d'habitants.

Au cours des siècles, la recette pour éviter la propagation des virus n'a pas beaucoup changé. Les maladies contagieuses comme la lèpre et la peste ont été également endiguées par des mesures de quarantaine.

La globalisation a ses bons côtés. D'un point de vue économique, elle a entraîné, depuis 2001, une période de croissance et le recul de la pauvreté au niveau mondial. Les résultats de la délocalisation de la production vers des pays aux salaires peu élevés ont mené à une combinaison de croissance mondiale attractive et de faible inflation. Cette dernière est également à attribuer aux rapides changements technologiques. Sous l'impulsion de l'Asie, la demande mondiale de biens et services s'est développée à un rythme jamais vu auparavant. Grâce à l'abondance de capitaux, aux importants

gains de productivité dans l'industrie minière, aux nouvelles techniques d'extraction de pétrole, à la robotisation de la production et à une armée de jeunes travailleurs, l'offre a suivi rapidement. Un scénario de boucles d'or.

Nous nous doutions que ce développement devait également avoir des conséquences négatives.

Le coût environnemental de ce développement a été, et est encore, répercuté, sans ciller, sur la société, et la classe moyenne occidentale a payé la facture de la délocalisation par la pression sur les salaires.

Nous ne pouvions imaginer – en tout cas, nous avions la prétention de croire que ça n'arriverait pas – que les voyages sans restriction découlant de la mondialisation représentaient le vecteur idéal de transmission rapide des maladies aux quatre coins du monde. Comme la grippe espagnole, après la Première Guerre mondiale, transmise au monde entier par le retour des soldats à la maison. Cent ans plus tard, les événements se reproduisent avec ce nouveau coronavirus, baptisé COVID-19.

Les pays asiatiques voisins – Hong-Kong, Singapour et le Japon – ont également été touchés rapidement mais, grâce à l'expérience acquise lors de l'épidémie SARS en 2003, ils ont pu limiter le nombre d'infections.

L'Italie a été le premier pays touché en Europe. Par manque d'expérience à grande échelle de ce type de foyer d'infection, le virus du COVID-19 a pu se répandre rapidement, avec des conséquences catastrophiques. Il a suffi de quelques jours de vacances de ski pour que l'épidémie gagne les pays plus au nord.



Depuis, les États sont passés, l'un après l'autre, aux mesures de confinement. Ceux pour qui le télétravail est possible, travaillent de chez eux. Mais tous les endroits où les règles de distanciation sociale vis-à-vis des clients ou collaborateurs sont impossibles à respecter doivent rester clos. Les magasins alimentaires restent l'exception.

Dans les prochains mois, les mesures de confinement seront levées peu à peu.

Il va sans dire que le choc économique sera terrible. On peut s'attendre à ce que l'économie se contracte d'au moins un quart au premier et peut-être au deuxième trimestre. La reprise des écoles, des magasins et des usines ne s'opérera que petit à petit.

Économie de guerre

Au niveau économique, le COVID-19 touche aussi bien l'offre que la demande.

Du côté de l'offre : Fermeture des cafés, restaurants et magasins non essentiels. Mais les usines de production ferment également, parce que des éléments de la chaîne « just in time » viennent à manquer. Par conséquent, l'offre chute. Les mesures de confinement empêchent les saisonniers, qui rejoignent normalement les citronniers espagnols en bus, de se présenter au travail et les fruits restent sur les arbres. Les transports internationaux normalement assurés par deux chauffeurs doivent maintenant être assurés par un seul, ce qui augmente la durée de voyage et le prix. Le manque de matériel et d'appareils médicaux crée des barrières commerciales, parce que certains pays refusent d'exporter ce type de biens. Toutes ces caractéristiques rappellent une économie de guerre.

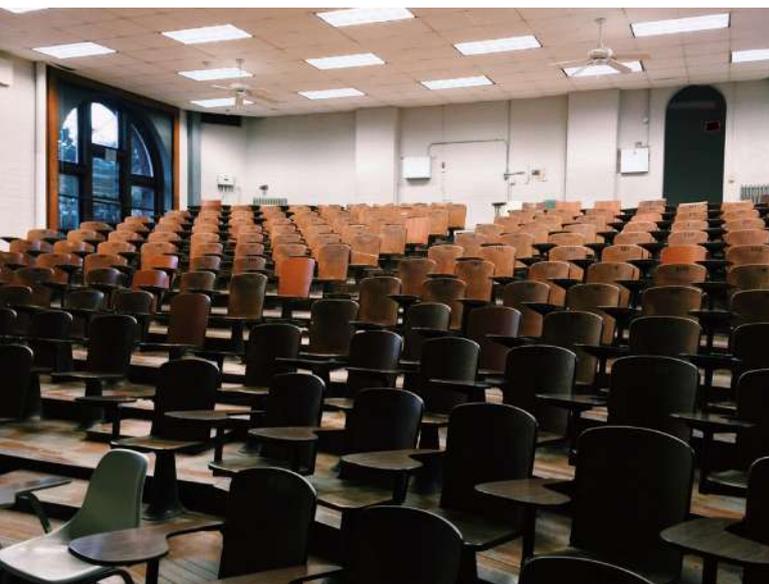
Du côté de la demande : En raison du chômage massif (temporaire), le revenu des consommateurs chute et ils se limitent aux achats les plus importants. Le marché pétrolier représente un bel exemple de la chute de la demande. À la fin de l'année passée, on pouvait arrondir la demande mondiale à 100 millions de barils par jour. Aujourd'hui, la demande mondiale s'établit 10 à 20 millions de barils en-dessous. Le diesel, l'essence et, surtout, le kérosène, sont en surplus. Les réservoirs de stockage débordent et le prix du pétrole chute vers son plancher de 2003.



Réflexe financier

Lorsque les activités nationales sont tombées à l'arrêt, les unes après les autres, à cause du COVID-19, les investisseurs se sont immédiatement tournés vers les banques centrales. Ce réflexe découle de la crise bancaire de 2008 et de la crise de l'euro en 2011. Mais la grande différence entre la crise actuelle et les précédentes vient de l'origine des précédentes crises, à savoir le secteur financier. Les banques centrales jouaient donc un rôle important dans ces drames. Il en va autrement lorsque la crise trouve son origine du côté de l'offre. Dans une telle situation, le premier rôle des pouvoirs publics est d'assurer un revenu à ceux et celles qui ont perdu leur travail. Mais les pouvoirs publics doivent également coordonner l'ensemble de la crise.

L'intervention des banques centrales était toutefois nécessaire. Le marché interbancaire aux États-Unis était perturbé depuis l'automne 2019. Pour l'une ou l'autre raison nébuleuse, les banques rechignaient à se prêter entre elles. La Federal Reserve est intervenue, il y a déjà un certain temps, pour remédier à ce problème. Lorsque, fin février, la crise du COVID-19 s'est amplifiée, le marché obligataire s'est complètement arrêté. Toutes les nouvelles émissions ont été annulées. Les marchés financiers ont abouti dans un scénario dont le principal objectif était de



générer du cash. Les actions, les obligations, l'or, les bitcoins et même les placements à court terme, toutes des alternatives au cash, ont été vendus massivement par ceux qui recherchaient des liquidités. La mise à l'arrêt des marchés obligataires a déclenché l'intervention de la Banque Centrale Européenne et de la Federal Reserve avec des moyens financiers jamais vus auparavant, un multiple des moyens mobilisés en 2008, pour assurer la liquidité et empêcher l'ensablement des marchés financiers.

Se réveiller dans un autre monde

Le COVID-19 intégrera probablement les livres d'histoire, comme la grippe espagnole, il y a précisément cent ans.

Une série de produits ne sont plus réalisés qu'en certains endroits, telle est l'une des conséquences de la globalisation. À certains moments, l'obtention de masques, de respirateurs, de matières premières pour les produits pharmaceutiques a pu se révéler problématique. Quand les besoins sont élevés, certains pays vont même jusqu'à empêcher ces produits de quitter leur territoire. Le président Trump a déjà menacé d'appliquer une loi de 1950 qui permet de confisquer certains produits destinés à l'exportation. On peut remédier à cette faiblesse en répartissant la production sur plusieurs parties de la planète. Le cas s'est déjà présenté après le tremblement de terre au Japon, en 2011, quand certaines teintes de peinture de carrosserie sont restées indisponibles pendant des mois. Il était facile de s'adapter, en choisissant une autre teinte. Pour

assurer la livraison, les entreprises devront, au moment d'investir, rechercher d'autres endroits pour la production de certains éléments. Le principe juste à temps de l'industrie manufacturière vise à limiter tant que faire se peut le fonds de roulement. Il est plus que probable que des stocks plus importants circuleront dans la chaîne de production. De quoi exercer une légère pression sur l'inflation.

Les pouvoirs publics devront également apporter leur pierre à l'édifice. Les instances européennes et le gouvernement des États-Unis veilleront certainement à ce que les matières premières de médicaments vitaux soient, au moins partiellement, produites dans leur propre région.

Conséquences pour le monde et, en particulier, pour les investisseurs

La crise actuelle modifiera notre mode de vie. Le chômage va augmenter. Beaucoup utiliseront leur temps libre autrement, en voyageant et en sortant peut-être pas moins souvent mais différemment. Les événements de masse devront se contenter de moins de participants. Le télétravail et les conférences vidéo deviendront davantage la norme.

L'impact sur une génération de jeunes habitués à une vie luxueuse et sans souci qui, aujourd'hui, ont peu épargné et se trouvent privés de revenus peut induire une augmentation de l'épargne à l'avenir, dont l'effet sera positif à long terme mais dont l'impact économique négatif se manifesterà à court terme.

Les conséquences géopolitiques seront importantes. Il faudra attendre quelques années pour connaître le résultat, mais les faits plaident pour un changement. Les États-Unis ont abandonné le leadership mondial à d'autres, une faille dans laquelle se sont engouffrées la Russie et, surtout, la Chine. L'Union européenne s'en est trouvée affaiblie, non par manque de leadership, mais parce que les états membres ont sans cesse rechigné à lui accorder des compétences en matière de santé. Il y a peu de chance que les gouvernements nationaux soient enclins à l'admettre vis-à-vis de leurs ressortissants.

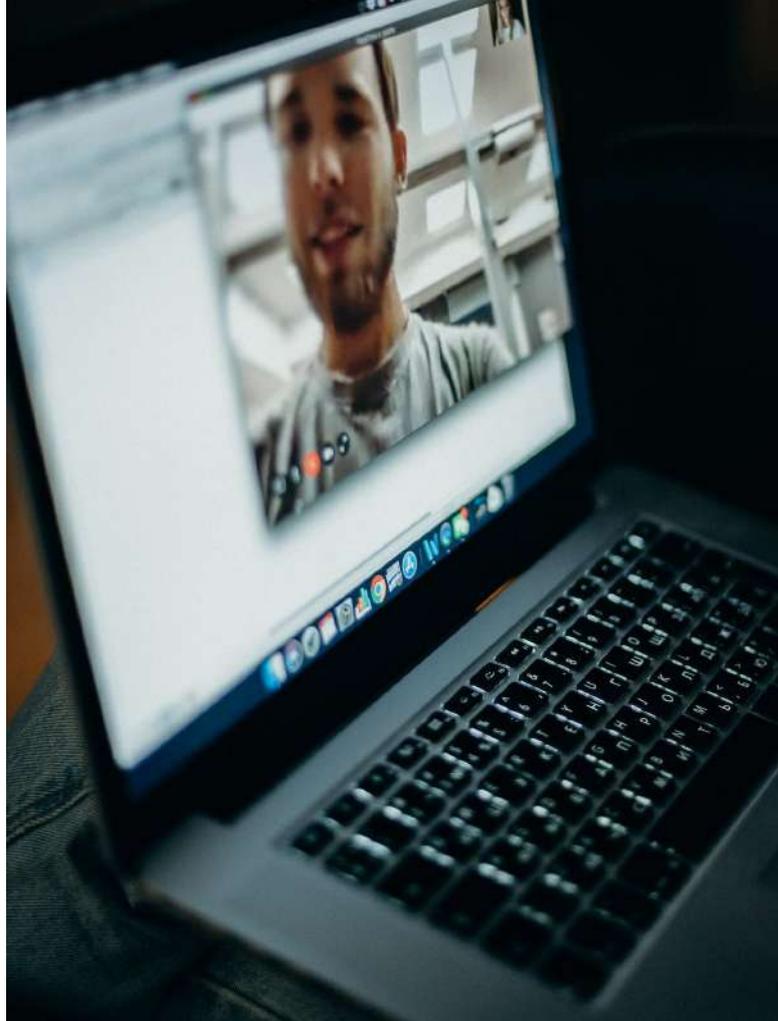
La démocratie est un autre perdant. La lutte contre la pandémie exige une restriction des libertés, spécialité des autocraties. Une démocratie avérée comme la Corée du Sud est sortie de la crise grâce à une application sans aucun rapport avec le respect de la vie privée.

Les finances publiques afficheront d'énormes déficits pendant des années. Et pourtant, l'attribution de revenus de remplacement aux ménages peut endiguer la pauvreté.

Keynes, économiste de réputation mondiale, adulé par certains, décrié par d'autres, doit se retourner dans sa tombe.

Tous les épargnants ressentiront les effets. Structurellement, les comptes d'épargne rapporteront moins que l'inflation. Au cours de la période à venir, les cours des obligations connaîtront une volatilité inhabituelle. Pour de nombreuses catégories d'entreprises et de pouvoirs publics, il est devenu plus difficile d'évaluer les entreprises et les pouvoirs publics qui tireront leur épingle du jeu à moyen terme. Plus que jamais, l'approche de Dierickx Leys Private Bank représente le bon choix : se concentrer sur les entreprises qui choisissent le crédit comme instrument judicieux de gestion de bilan plutôt qu'une perfusion financière qui ralentit à chaque choc économique.

Pour la sélection d'actions, les analystes et gestionnaires de Dierickx Leys Private Bank se focalisent sur trois groupes d'entreprises. Pour certaines entreprises, le flux de revenus n'est pas, ou peu, influencé par la crise du coronavirus. Elles sont peu nombreuses, les gestionnaires de réseaux électriques en sont un exemple. Le dividende bénéficie d'une certaine garantie, si les dettes restent sous contrôle, et dépasse de loin les taux des emprunts d'État à 10 ans. Dans le deuxième groupe, on trouve des entreprises dont l'activité augmente en raison des potentiels changements structurels dans la façon de travailler. Les entreprises spécialisées dans la sécurisation des réseaux, dans les téléconférences...qui travaillent sous licence et avec abonnement en sont un exemple. Les acteurs spécialisés dans les tests et analyses médicaux peuvent également faire partie des gagnants. Le dernier groupe important se compose d'entreprises durement frappées par le virus COVID-19 mais dont la situation est provisoire. Si la génération future de bénéfice n'est pas touchée fondamentalement, la chute des cours enregistrée en mars peut représenter une opportunité d'achat.



À moyen terme, le virus COVID-19 réclamera un lourd tribut. Mais il y a des raisons d'être optimiste. L'humanité a survécu à la grippe espagnole, aux guerres mondiales et aux crises de la dette. Au milieu du gué, la rive semble inatteignable. Nous (analystes, gestionnaires et investisseurs) devons nous préparer mentalement à la prochaine vague de COVID-19 l'hiver prochain, en attendant un vaccin efficace. Cela aidera à garder la tête froide au retour des journées stressantes.



Registre UBO : confirmation annuelle



Ethel Puncher

Dans la perspective de la nouvelle loi anti-blanchissement, toutes les entreprises (y compris les sociétés de droit commun) devaient déclarer, avant le 30 septembre 2019, ce qu'on appelle les « bénéficiaires effectifs » (Ultimate Beneficial Owners) au registre UBO.

Jusqu'au 31 décembre 2019, l'administration a mené une politique de tolérance et aucune sanction n'a été prise envers les entreprises qui n'avaient pas encore déposé leur déclaration.

Nous vous rappelons que toute modification des données reprises au registre UBO doit être traitée

dans le mois. L'information doit également être confirmée annuellement. La période d'un an commence à courir à partir de l'enregistrement initial ou des modifications les plus récentes.

En d'autres termes, les entreprises qui ont rempli les formalités UBO dès la première moitié de 2019 doivent veiller à confirmer l'information du registre en temps utile.

Impact du COVID-19 sur les successions et les donations

La crise du coronavirus impacte de nombreux aspects de notre vie. Vous trouverez ci-après des explications sur un certain nombre de mesures qui peuvent avoir un impact sur les successions et les donations. Au moment de la publication du présent bulletin trimestriel, ces mesures auront probablement été prolongées et, peut-être, étendues ou adaptées. En effet, la situation évolue très vite. C'est la raison pour laquelle nous faisons toujours référence à la page Web concernée pour vous permettre de vérifier la situation la plus récente.

Déclaration de succession

Le service flamand des impôts (Vlabel) a indiqué, dans une lettre d'information du 17 mars 2020, vouloir faire preuve de souplesse par rapport aux déclarations de succession dont la date ultime d'introduction se situe entre le 13 mars 2020 et le 5 avril

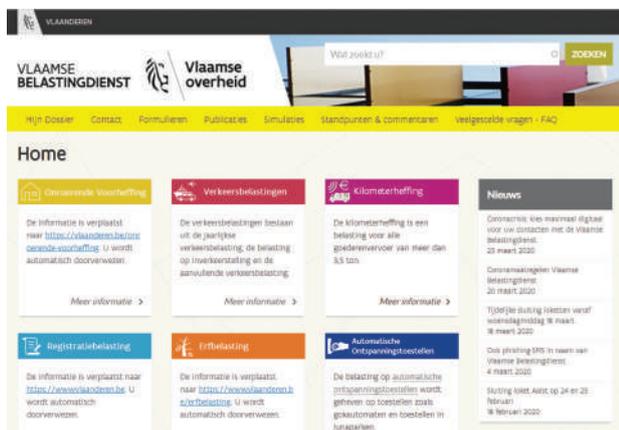
2020. Peu après, la période de tolérance a été élargie à deux mois après la fin de la période de mesures renforcées dans le cadre de la crise du coronavirus. En raison des mesures de protection imposées par les pouvoirs publics, les études notariales et les héritiers n'ont pas toujours la possibilité de remplir à temps les formalités pour pouvoir introduire la déclaration de succession dans le délai imparti. Les mesures renforcées dans le cadre de la crise du coronavirus sont considérées comme force majeure.

Même lorsqu'un délai est accordé, Vlabel applique toujours, en temps normal, une augmentation d'impôt en cas de déclaration tardive. Ici aussi, une exception est prévue : pendant la période de tolérance, aucune augmentation d'impôt ne sera appliquée en cas de dépassement des délais initiaux.

Inutile d'introduire une demande de report, celui-ci est automatique.

Un report du paiement des taxes de succession sans application de pénalités de retard pourrait suivre.

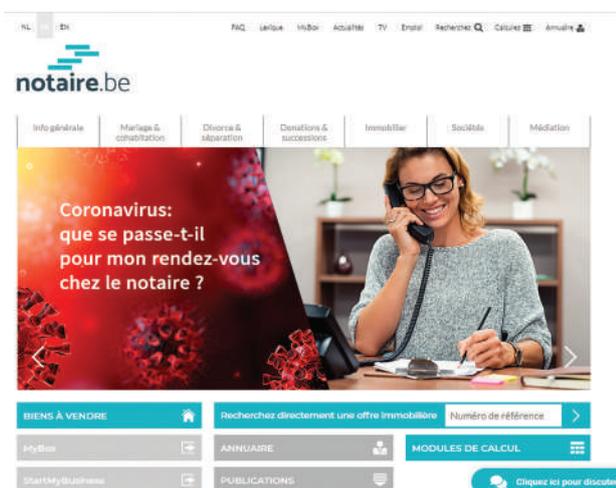
Vous trouverez plus d'informations sur <https://belastingen.vlaanderen.be/>.



Fonctionnement des études notariales

Si vous avez rendez-vous avec un notaire pour la signature d'un acte, son étude vous contactera pour reporter le rendez-vous. Pour les actes urgents (par exemple, un décès imminent) la signature peut avoir lieu en respectant toutes les règles de distanciation sociale. Les actes sous-seing-privé, comme un compromis de vente, ne sont plus signés chez le notaire. Ils peuvent être envoyés par mail ou par courrier postal.

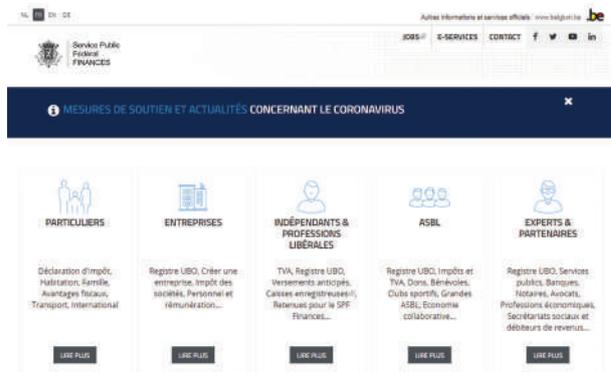
Vous trouverez plus d'infos sur <https://www.notaire.be>. Vous pouvez toujours contacter votre propre étude notariale.



Enregistrement des donations

Le SPF Finances, ses infocentres et bureaux sont fermés au public. Le service enregistrement n'est pas disponible non plus. Il n'est donc plus possible de présenter physiquement un acte de donation pour enregistrement. Vous pouvez envoyer les documents par la poste au bureau d'enregistrement (un exemplaire original du document de preuve de la donation, une copie de ce document, un inventaire récent des titres apportés en donation si la donation concerne des titres, et une lettre d'accompagnement écrite demandant l'enregistrement). Nous vous conseillons d'appeler préalablement le bureau d'enregistrement. Bien entendu, le temps de traitement sera plus long qu'en cas de présentation au guichet. Pour les enregistrements urgents ou les exécutions urgentes de donation, il est également conseillé de prendre contact avec votre notaire pour faire un acte de donation notarié plutôt qu'un acte de donation enregistré.

Vous trouverez plus d'infos sur <https://finances.belgium.be/fr>.



Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à vous adresser à votre personne de contact ou à notre service juridique au numéro 03 241 09 99.

Actualités de l'entreprise

Modification des conditions générales.

Les articles suivants des conditions générales ont été adaptés.

4.8 Le Client communique un ou deux comptes bancaires internes et/ou externes sur lesquels les fonds peuvent être prélevés et atteste que ces comptes sont détenus au nom des titulaires ou usufruitier(s) du compte.

5.1 La Banque fournit au Client non professionnel des rapports réguliers des transactions et des avoirs en compte.

Le Client peut obtenir un accès en ligne sur le site Web transactionnel de la Banque, www.dlonline.be, sur lequel les données de ses comptes peuvent être consultées via un accès sécurisé. Cette plateforme porte le nom de « DL Online ». Si le Client signe une convention d'utilisation de DL Online, il opte pour la possibilité de consulter ses documents en ligne et marque son accord pour ne plus recevoir aucun bordereau, extrait ou autre document par la poste, sauf demande explicite et écrite de sa part.

7.3 La Banque interprétera et exécutera les ordres reçus avec tout le soin requis, aux risques du Client et ne pourra être tenue responsable si le résultat escompté par le client n'est pas atteint. Nous vous renvoyons à cet effet à la « Politique d'exécution des ordres », dont la plus récente version peut être consultée sur www.dierickxleys.be. Par ailleurs, cette note reprend le rapport annuel d'évaluation de la Banque le plus récent en matière de Best Execution.

7.7. Avant de donner un ordre d'achat, le Client doit compléter la fiche coûts/risques de l'instrument financier concerné et, le cas échéant, consulter les informations pour les investisseurs sur www.dierickxleys.be.

7.9 La méthode appliquée par la Banque dans le cadre de la législation MiFID est reprise dans une brochure MiFID qui peut être consultée sur www.dierickxleys.be. Le Client est repris sous la catégorie Client non professionnel, Client professionnel ou contrepartie éligible conformément aux dispositions légales en la matière. La catégorie est communiquée au Client dans la convention d'ouverture de compte client.

15.5 La Banque est habilitée à présenter au Client des instruments financiers tels les organismes de placement

collectif de tiers, de percevoir de ces tiers des rémunérations (inducements) pour autant que celles-ci améliorent la qualité du service pour le Client, sans préjudice de l'obligation de la Banque d'agir d'une manière honnête, impartiale et professionnelle au mieux des intérêts du Client. Ces rémunérations permettent, notamment, à la Banque de procéder à l'analyse de ces fonds de tiers pour être en mesure de répondre aux questions que le Client pourrait avoir à leur sujet. Vous trouverez plus d'informations dans ce domaine dans l'inducements policy de la Banque qui figure dans la brochure MiFID mentionnée ci-avant.

15.7 En cas de conseil à un Client non professionnel, le test d'adéquation est réalisé préalablement à l'exécution d'une transaction afin de vérifier si le placement correspond à son profil d'investisseur. Ce test d'adéquation est formalisé dans une déclaration d'adéquation transmise au Client par courrier postal ou via DL Online, soit dans un document séparé, soit dans la confirmation de l'ordre soit, au plus tard, avec le bordereau. Si le conseil est donné par le biais d'une technique de communication à distance qui empêche de transmettre la déclaration d'adéquation au préalable, le Client a la possibilité de postposer la transaction afin de recevoir d'abord la déclaration d'adéquation et, le cas échéant, les fiches d'information (y compris la fiche coûts/risques) et les informations clés pour les investisseurs (KID) en cas d'achat. Si le Client ne se prévaut pas de cette possibilité et donne l'ordre de transaction avec effet immédiat, la Banque suppose que le Client marque son accord sur la possibilité de recevoir la déclaration d'adéquation, les fiches d'information et les informations clés pour les investisseurs sans entraîner de retard inutile à la conclusion de la transaction. Dans ce cas, la Banque mettra dès que possible les documents à disposition du Client sur un support durable.

15.8 La Banque propose au Client un test d'adéquation périodique des investissements détenus en portefeuille et du portefeuille global. Le « Rapport de test d'adéquation périodique » est annexé à l'inventaire trimestriel du portefeuille global. Celui-ci mentionne les instruments financiers inadéquats. Les déclarations d'adéquation détaillées renouvelées d'instruments financiers individuels en portefeuille peuvent être fournies au Client sur simple demande.

Cette publication n'a pas été préparée conformément à la réglementation visant à promouvoir l'indépendance de la recherche en investissement. Les instruments de placement mentionnés dans cette publication ne conviennent pas à tous les investisseurs. Il faut tenir compte des objectifs, de la solidité financière, des connaissances, de l'expérience et des caractéristiques de risque de l'investisseur. La Banque ne donne pas de conseils de placement personnels par ce biais. La Banque n'est pas responsable des dommages qui pourraient résulter de ces conseils. Vous trouverez de plus amples informations sur les méthodes de sélection et d'évaluation des titres susmentionnés ainsi que sur l'indépendance de leur examen sur dierickxleys.be, dans la rubrique sur les conseils en placement. Les résultats historiques et les prévisions mentionnés ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs. Les recommandations mentionnées peuvent changer à l'avenir. « Kasteelplein Street Journal » est une publication trimestrielle de Dierickx Leys Private Bank, Kasteelpleinstraat 44-46, BE-2000 Anvers, tél. : +32 3 241 09 99. La rédaction est assurée par Ethel Puncher, Willem De Meulenaer et Werner Wuyts. La reprise de cette publication est autorisée moyennant mention de la source.